

tourmente politique. Le roi ne s'opposait plus aux volontés de l'Assemblée ; il en avait accepté la constitution du clergé.

1791. — La municipalité de 1791 avait pour maire le médecin Vitet ; sa composition s'était empirée. Les hommes qui, en 1789, avaient espéré une régénération étaient déçus ; ils s'étaient retirés des affaires, qu'ils ne savaient plus comment diriger. L'assemblée primaire de nos trente-deux sections pourvut à leur remplacement. Dans les temps de trouble, les élections représentent mal l'esprit public. La dissidence devint plus grave entre la municipalité nouvelle, produite par une liste de 17,700 citoyens actifs et les directoires de département et de districts émanés d'un collège de 920 électeurs. M. Morin n'oublie pas de louer encore le zèle révolutionnaire de la municipalité et de reprocher aux districts de la ville et de la campagne leur tiédeur légale.

Nos finances étaient en déroute. Une dette de 39 à 40 millions avait pour cause des sommes versées au trésor royal, sous le titre de dons gratuits, avant et après le règne de Louis XIV. En vertu d'édits royaux, la ville s'imposait des droits d'entrée et de sortie. Elle les percevait par une douane et des fermiers. Le roi y prenait une part. Il est dur qu'une communauté d'habitants, qui se soumet à un impôt spécial pour les besoins de son territoire, soit obligée à un prélèvement envers l'Etat. Mais les théories du fisc sont la raison du plus fort. En 1714, la corporation des bouchers s'ameuta contre un nouvel impôt sur le bétail. Elle fut soutenue par une prise d'armes. L'intendant, M. de Meillan, renonça à l'impôt. Le roi fut mécontent. Il accepta les services du fugitif de Ramillies, qui s'était hâté de venir l'en prier, malgré la goutte dont il souffrait à son château de Villeroy. Une avant-garde s'empara des deux rives de la Saône. Quand le maréchal arriva, les portes, sans coup férir, étaient déjà ouvertes. Après avoir rétabli l'impôt, puni les mutins, et fait un procès aux préposés de l'octroi coupables d'abus, il rentra à Versailles. Son triomphe fut salué par de nouvelles chansons. Un ancien couplet lui avait dit, que le roi Charles VII avait eu, pour le salut de la France, la pucelle d'Orléans, et que le roi Louis avait aussi une pucelle dans le fourreau du doyen de ses maréchaux.